

Equipement obligatoire

- 1 casque homologué,
- 1 paire de gants,
- 1 veste à manches longues,
- 1 pantalon en toile forte (jeans)
(pas de survêtement de sport)
- chaussures résistantes et montantes

Toutefois, l'école de conduite peut fournir gratuitement aux élèves qui n'en possèdent pas : casque, gants, vêtements de pluie.

PIECES A FOURNIR POUR LA FORMATION

Inscription minimum 1 semaine à l'avance

- **1 photocopie de la carte d'identité** (recto – verso)
- **1 photocopie du permis recto – verso**
- **1 justificatif de domicile**
(photocopie EDF – de 3 mois ou document d'imposition
+attestation sur l'honneur si le nom est différent)
- **1 photo d'identité.** (Dimension de 35x45, fond clair, tête nue,
expression neutre, visage centré : taille mini 32 mm / taille maxi 36 mm)
-

« NOTA »

L'AUTO-ÉCOLE **le feu vert**

C'est :

- le permis voiture (B)
- la conduite accompagnée. (AAC)
- la voiture automatique ... (B78)
- les permis motos (A1 et A)
- la conduite cyclo..... (BSR)
- permis remorque..... (B96)
- recyclage.....perfectionnement
(auto,moto,cyclo,remorque,code)
- formation seniors.....
- stage en entreprise
- Formation post-permis.....
- Formation jeune conducteur.....
- Formation à l'éco-conduite.....

Et tous les conseils en
Sécurité routière

FORMATION 125 cc

Formation pratique obligatoire pour les titulaires
du permis B (voiture) depuis plus de 2ans
(Permis B obtenu après le 01/01/2007)

La formation 125cc

Sur scooter ou sur moto



MOTO ECOLE

le feu vert

www.autoecolelefeuvvert.com

**une formation de qualité
pour une meilleure sécurité**

☎ 04. 67. 98. 83. 54.

E.mail : ae-lefeuvvert@orange.fr

**EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DU
27 NOVEMBRE 2008**
Article 1 et article 2

Les conducteurs titulaires depuis au moins deux ans du permis de conduire de la catégorie **B** (voiture), doivent suivre une formation pratique de sept heures pour pouvoir être autorisé à conduire sur le territoire national une motocyclette relevant de la catégorie **A1** (125 CC), ou un «scooter à trois roues» de plus de 50 cm³

Qui est exempté de cette formation ?

- Ceux qui peuvent justifier de la pratique d'un deux roues ou trois roues L5e au cours des 5 années précédant le 1^{er} janvier 2011. (document assurance).
- Ceux qui ont suivie la formation de 3h00 en vigueur du 1^{er} janvier 2009 au 1^{er} janvier 2011-08-15.
- Ceux qui sont titulaires du permis A1 (moto 125cc) par examen

Comment ce déroule la formation ?

- Cette formation peut-être suivie 1 mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention du permis B.
- La formation peut s'effectuer sur une motocyclette de 125 CC munie d'une boîte à vitesse manuelle ou automatique (scooter)
- A l'issue de la formation, l'enseignant moto école délivre « une attestation de suivi de formation à la conduite des motocyclettes légères, catégorie L5e » à l'élève.
- En cas de contrôle par les forces de l'ordre, les conducteurs de motocyclette légère ou de tricycle à moteur présenteront en plus du permis de conduire soit, l'attestation de suivi de formation, soit un « relevé d'information » fourni par leur compagnie d'assurance, attestant de l'antériorité de la conduite d'un deux-roues motorisé.

Le non respect de cette réglementation sera passible d'une amende de 4ème classe (135 €).

PROGRAMME GLOBAL DE FORMATION
Pratique obligatoire à la conduite des motos légères (50cc à 125cc)

FORMATION HORS CIRCULATION (plateau)

Le conducteur devra à l'issue de la formation savoir :

- démarrer et s'arrêter ;
- monter et rétrograder les vitesses ;
- freiner à allure faible et normale ;
- tenir l'équilibre à allure lente et normale :
 - avec et sans passager ;
 - en ligne droite et en virage ;
- effectuer un freinage d'urgence.

FORMATION EN CIRCULATION

Cette partie en circulation se fera en et hors agglomération.

Le conducteur devra à l'issue de la formation savoir :

- rechercher les indices utiles ;
- adapter sa vitesse aux situations ;
- choisir la voie de circulation ;
- franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- négocier un virage.

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION :

Pour pouvoir procéder à la délivrance de l'attestation de circulation, tous les objectifs précédemment cités doivent être atteints.

Dans tous les cas, on insistera sur les objectifs suivants :

- analyse des facteurs de risques ;
- anticipation de la prise d'information et de la communication ;
- respect des règles ;
- respect des autres.

ATTENTION

En aucun cas l'auto école ne délivrera d'attestation si les conditions de sécurité de conduite de l'élève ne sont pas suffisantes !

TARIF FORFAITAIRE

Au 03/01/2024

(Sauf changement de réglementation)

FORMATION PRÉPARATOIRE : (2h30)

Adaptée aux élèves ayant jamais conduit de moto à vitesses.

110 €

« 1 demi-journée »

0h30 de théorie + 2h00 de plateau

FORMATION OBLIGATOIRE : (7h00)

Adaptée aux élèves ayant déjà une expérience de plusieurs heures de pratique moto : Cross, trial, enduro, tout terrain, piste privée.

290 €

« 2 demi-journées »

3h30 de plateau (dont 1h30 de théorie)
+ 3h30 de circulation (dont 0h30 de théorie)
+ 1 livret moto

Formation supplémentaire

1 demi-journée (3 h 00) = 150 €

1 h 00 de conduite = 60 €

L'AUTO-ÉCOLE

le feu vert

C'est :

- le permis voiture (B)
- la conduite accompagnée (AAC)
- la conduite supervisée (CS)
- les permis motos ... (A1, A2 et A)
- la conduite cyclo..... (AM)
- La formation passerelle....A2 → A
- formation remorque..... (B-96)
- recyclage.....perfectionnement
(auto,moto,cyclo,remorque,code)
- formation seniors.....
- Formation à l'éco-conduite.....

Et tous les conseils en
Sécurité routière

En cas de litige Retrouvez toutes les informations sur le Médiateur du CNPA
en consultant son site : www.mediateur.cnpa.fr

Formation passerelle : A2 → A



Moto - école



le feu vert

Jean-Luc Bouirat

24 Απριλίου Αριστιδου ΒΡΙΑΝΑ 34120 Πίτζενας



04 67 98 83 54

E.mail : ae-lefeuvrt@orange.fr

Tarif 2015 /2025



Formation passerelle : A2 → A

L'accès à la moto toutes cylindrées "A" est accessible pour les détenteurs du permis A 2, après deux ans d'expérience et à condition de suivre une formation de 7 heures.

Voici tous les détails de la passerelle du A2 vers le A.

Dans les grandes lignes, cette formation de 7 heures se déroule une demi-journée et il n'y a pas d'examen final.

A noter que la formation peut être suivie trois mois avant la date anniversaire des deux ans après l'obtention de la catégorie A2.

TARIF valable au 02-01-2015

(Sauf changement de réglementation) TVA 20% Comprise

↪ en collectif (2 à 4 personnes) 250 € / personne

↪ en individuel 360 € / personne

Toute inscription à une formation doit se faire au minimum une semaine à l'avance

FORMATION PRATIQUE COMPRENANT :

- ❖ 1 LIVRE MOTO (passerelle)
 - + 7 H DE CONDUITE (en 2 demi-journées de 3h30)
 - + LE VÉHICULE moto école catégorie A
 - + L'ASSURANCE SPÉCIAL ÉLÈVE
 - + LA PISTE D'ENTRAÎNEMENT

DEMI-JOURNÉE DE 3h30 SUPPLÉMENTAIRE = 140 €

PIECES A FOURNIR POUR LA FORMATION

- 1 photocopie de la carte d'identité recto – verso
- 1 photocopie du permis recto – verso
- 1 justificatif de domicile (photocopie EDF de - 3 mois ou document d'imposition) ainsi qu'une lettre qui certifie que le demandeur habite chez l'hébergeant depuis plus de 3 mois.
- 2 photos d'identité numérisée avec signature numérisée (agrée ANTS)
(Chez un photographe ou photomaton agréé ANTS)
- 3 timbres poste au tarif en vigueur à 20g

PROGRAMME DE FORMATION

1^{ère} demi-journée (3h30)

Partie théorique (1h30)

Présentation : les élèves sont amenés à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto,

Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentologie, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs. Les sanctions.

Partie pratique sur plateau hors circulation (2h00)

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

- mouvements et positionnements du regard, de la tête et du corps
- comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices

Explications et travail sur le freinage :

- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée
- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante
- explications sur le transfert des masses

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- exercices : inclinaison de la machine, travail du guidon, des pieds et des genoux.

2^{ème} demi-journée (3h30)

Partie théorique (0h10)

Rappel des règles de circulation, du comportement avec les autres usagers.

Utilisation de la grille d'audit de conduite

Partie pratique en circulation (3h00)

(Pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée). Avec un maximum de 4 élèves

- L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action. Chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.

Clôture de la formation (20 minutes), échanges.

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée au titulaire.

Le titulaire ne pourra conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour où il sera en possession de son nouveau permis de conduire.

(Délais de fabrication du permis : Avoir fourni à l'auto-école tous les documents nécessaires + délai de fabrication par le service des permis de conduire)

Le monde en pleine secousse suscite plus que jamais un besoin de formation, une envie impérieuse de comprendre, une soif inépuisable de connaissances.

Dans les rangs de nombreux motards il est des mots et des valeurs qui résonnent fort, chargés de sens. Sécurité, solidarité et respect de l'autre n'ont rien de galvaudé. Ce sont des sentiments que l'on goûte bien souvent au cours de ses voyages à deux roues et qui se transforment en formidable vecteur de rencontres.

La formation proposée par l'auto-école « LE FEU VERT » s'ouvre à tous les futurs motards qui, désireux de bien conduire et de bien apprendre, souhaitent recevoir une formation de qualité qui leur apportera une meilleure sécurité.

Vous trouverez dans ce livret tous les renseignements nécessaires pour la préparation à l'examen du permis de conduire catégorie A1 et A2 comprenant :

- **2 » La présentation de l'auto-école « LE FEU VERT »**
- **3 » Le déroulement de l'examen moto.**
- **4 » La formation théorique.**
- **5 » La formation pratique.**
- **6 » La composition des forfaits et leur tarif.**
- **7 » Les pièces à fournir pour l'inscription.**



Implantée sur Pézenas et ses environs depuis plus de quarante ans,
l'école de conduite « LE FEU VERT » est réputée :

Pour ses pourcentages de réussite :

- 80 % au code
- 80 % en moto
- 71 % en voiture*
- 89 % en conduite accompagnée

(Année 2023 réussite au 1^{er} examen)

C'est aussi :

- la formation post-permis
- la formation seniors
- la formation en entreprises
- la formation à l'éco-conduite

Pour ses formations de qualité

- la formation voiture : permis B et conduite accompagnée
- la formation moto : permis AL : 125 cm³ à 16 ans
- Permis A2 : à partir de 18 ans
- Permis A : moto toute cylindrée après 2ans de permis A2
- la formation passerelle pour passer du A2 au A
- la formation cyclo :(BSR) permis AM à partir de 14 ans
- la formation remorque : permis B-96
- le perfectionnement-recyclage : auto, moto, remorque



L'auto-école « LE FEU VERT » : une formation de qualité pour une meilleure sécurité.

Tous les moniteurs s'engagent :

- à dispenser un enseignement de qualité conformément au REMC (Référentiel pour l'Education de Mobilité Citoyenne)
- à utiliser les moyens pédagogiques et techniques les plus performants préconisés par le Ministère des Transports
- à respecter scrupuleusement la démarche de qualité figurant ci-dessous :

DEMARCHE DE QUALITE

- 1- Remettre à chaque personne une documentation complète, claire et détaillée.
- 2- Etablir au cours de l'inscription un contrat de formation dont le double sera remis au candidat.
- 3- Remettre à chaque élève une fiche pédagogique lui permettant de suivre sa progression.
- 4- Dispenser un enseignement théorique et pratique renforcés lui permettant :
 - une meilleure responsabilisation
 - le respect de l'environnement
 - des situations de conduite variées
- 5- Utiliser des véhicules propres et entretenus et du matériel pédagogique en bon état.
- 6- Présenter les élèves aux examens (code + conduite) uniquement quand le niveau est suffisant pour permettre un pourcentage de réussite élevé aux examens. Un enseignant est toujours présent aux examens.
- 7- Organiser des réunions régulières des enseignants pour prendre en compte l'évolution et le suivi de chaque élève.
- 8- Contrôler la qualité de la formation par un questionnaire de satisfaction.

Tournez la page SVP 

Les enseignants de l'école de conduite « LE FEU VERT » accordent une grande importance aux relations humaines. Chaque individu est pleinement pris en considération car une bonne compréhension entre l'élève et l'enseignant reste la condition indispensable à une formation efficace. Tous les moniteurs de l'auto-école « LE FEU VERT » sont des professionnels expérimentés de la sécurité routière et diplômés d'état. Ils suivent des formations permanentes pédagogiques et associatives organisées par l'ANPER (Association Nationale pour la Promotion de l'Education Routière) qui leur permettent de rester au meilleur niveau et de s'adapter sans cesse aux évolutions de la profession afin de mieux servir leurs élèves.

La flotte de véhicules de l'auto-école comprend

pour les voitures :

- 6 Renault Clio DCI munies de doubles commandes et spécialement aménagées pour l'enseignement de la conduite dont une automatique.

Pour les motos :

- 3 Yamaha MT03 + 2 MT07 + 1 KTM 125 Duke + 1 scooter 125 Yamaha N-MAX

Pour le cyclo :

- 1 scooter Peugeot treker + Peugeot freetzone. + 1 peugeot kisbee

Pour la remorque :

- 1 remorque BW de 2200 KG de PTAC, 2 essieux

Présentation des moniteurs de l'auto-école :

Jean-Luc BOUIRAT

***Fonctions :**

- directeur de l'auto-école
- responsable pédagogique (AM, A1, A2, A)
- enseignant de la conduite auto, moto, cyclo, remorque

***Diplômes :**

- Monitorat « voiture » CAPP obtenu en 1980 à Montpellier
- Monitorat « moto » BEPECASER obtenu en 1989 à Toulouse
- Certificat d'aptitude à la conduite en situations difficiles obtenu en 1997 à la FASA (Formation Active à la Sécurité Automobile), circuit de St Pierre de Chandieu
- Brevet de l'école de pilotage sur glace obtenu en 1999, circuit de Flaine
- Formateur post-permis certificat obtenu en 2002 à Toulouse.

* * * *

- Membre du CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile)
- Délégué départemental de l'ANPER (Association Nationale pour la Promotion de l'Education Routière)

Corinne CANOVAS

*** Fonctions :**

- responsable pédagogique (B)
- enseignante de la conduite voiture, remorque

*** Diplômes :**

- Monitorat « voiture » BEPECASER obtenu en 1989 à Toulouse
- Certificat d'aptitude à la conduite en situations difficiles obtenu en 1997 à la FASA (Formation Active à la Sécurité Automobile), circuit de St Pierre de Chandieu
- Brevet de l'école de pilotage sur glace obtenu en 1999, circuit de Flaine
- Formatrice permis remorque catégorie E (B)

Sarah ALABAU

*** Fonction :**

- enseignante de la conduite voiture.

*** Diplôme :**

- Monitorat « voiture » BEPECASER obtenu en 2007 à Toulouse

Stephan TELLO

*** Fonction :**

- enseignant de la conduite voiture.

*** Diplôme :**

- Monitorat « voiture » BEPECASER obtenu en 2011 à Toulouse

Thomas BAYLE

*** Fonction :**

- enseignant de la conduite auto, moto, cyclo.

*** Diplôme :**

- Monitorat « voiture » TITRE PROFESSIONNEL obtenu en 2019 à Montpellier
- Monitorat « moto » CCS Titre Pro

Ouhmad EJAAIBI

*** Fonction :**

- Enseignant de la conduite voiture.

*** Diplôme :**

- Monitorat « voiture » TITRE PROFESSIONNEL obtenu en 2022 à Montpellier

1) Les différentes catégories de permis : (à partir du 01.06.2016)

Permis	Définition des catégories de permis	Ages
A 1	Motocyclettes avec ou sans side-car : - cylindrée max : 125 cm ³ , puissance max : 11kW - rapport Puissance/Poids : <0.1kW/kg ; Tricycles à moteur : puissance max 15 kW.	16 ans
A 2	Motocyclettes avec ou sans side-car : - puissance n'excédant pas 35kW (47 CV maxi) - rapport Puissance/Poids : <0.2kW/kg ; La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus du double de sa puissance.	18 ans
A	Motocyclettes avec ou sans side-car ; Tricycles à moteur : puissance supérieur à 15 kW. Formation passerelle obligatoire A2 → A <i>(voir documentation spécifique)</i>	Accessible à partir de 20 ans (titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et formation obligatoire de 7 heures).

Le permis de conduire a une durée de validité de 15 ans

2) Le déroulement de l'examen :

1^{ère} Partie	Examen du code de la route : (ETM) l'E preuve T héorique M oto du code de la route. Epreuve spécifique pour le permis moto. Elle porte sur les connaissances du code de la route et sur la conduite moto. Les candidats répondent à 40 questions diffusées à partir d'un support numérique tablette PC. Pour être reçu, il faut au moins 35 points sur 40.
2^{ème} Partie	L'épreuve Plateau : Conduite moto sur piste fermée à la circulation. Objectif : contrôler les savoirs et savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ sens de l'équilibre avec ou sans passager ▪ connaissance et/ou emploi des commandes ▪ acquisition des techniques d'inclinaison et d'évitement ▪ efficacité du freinage 1) Déplacement de la moto sans l'aide du moteur : pousser la moto en avant et en arrière, 2) Déplacement de la moto à allure réduite : slalom en 1 ^{ère} vitesse au ralenti dont une partie avec un passager 3) Déplacement de la moto à allure plus élevée + freinage d'urgence : slalom contrôlé par un radar, l'aller à 40 km/h mini, retour à 50 km/h mini avec un freinage d'urgence. 4) Déplacement de la moto à allure plus élevée + évitement : slalom sur un parcours contrôlé par un radar, l'aller à 40 km/h mini, retour à 50 km/h mini avec un évitement. <b style="color: red;">L'EPREUVE CONSISTE A ENCHAINER L'ENSEMBLE DES EXERCICES LES UNS APRES LES AUTRES
3^{ème} Partie	L'épreuve de circulation (durée 40 MN) :

Tournez la page



L'épreuve de circulation (durée 40 MN) :

Objectif : vérifier que le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

Contenu: l'épreuve se déroule sur des itinéraires variés en utilisant la procédure du véhicule suiveur (liaison radio permanente).

Le candidat doit notamment :

- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- connaître et utiliser les commandes ;
- prendre les informations nécessaires à la conduite ;
- tenir compte des situations et prendre toutes les décisions qui s'imposent ;
- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections ;
- utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- adapter son allure aux circonstances et aux autres usagers ;
- maintenir les espaces de sécurité, partager la chaussée ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre de la moto.

Une grille de notation intitulée « **Bilan de compétences** » permet de donner un résultat estimé en nombre de points. Toutes les compétences sont notées par niveaux d'appréciation.

Pour être reçu, le candidat doit obtenir un minimum de 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Possibilité de passer l'examen sur scooter automatique (A1 et A2)
Dans ce cas, une fois le permis obtenu, le conducteur pourra conduire uniquement des scooters et motos automatiques.

Dès votre inscription nous vous fournissons une pochette code comprenant un livre de code et un cahier d'exercices vous permettant d'étudier à votre domicile. Ensuite, notre programme du code de la route s'effectue sur une durée de six semaines à raison de deux cours hebdomadaires. Chaque cour correspond à un chapitre de votre livre de code. Durée de 1H30 à 1H45.

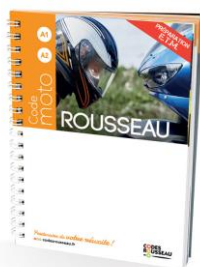
Tous les cours de code sont animés par un moniteur diplômé qui utilise les moyens suivants :

- Explications méthodologiques
- Dessins et schémas techniques sur tableau blanc
- Supports pédagogiques
- Utilisation de boîtiers individuels d'enregistrement des réponses reliés à une correctrice électronique.

semaines	OUVERTURE DES BUREAUX ET HORAIRES DES COURS DE CODE				
	Programme code Durée 1H45 +ou – 10 mN	Pézenas	Montagnac	Roujan	Pézenas le samedi
1	La signalisation Intersections - Priorités	Lundi 18h00 Mercredi 16h	Mardi 18h Jeudi 18h	Mercredi 18h Vendredi 18h	à 14h à 15h45
2	Stationner / S'installer dans le VL Circuler / Croiser Dépasser	Lundi 18h00 Mercredi 16h	Mardi 18h Jeudi 18h	Mercredi 18h Vendredi 18h	à 14h à 15h45
3	Le conducteur La route et L'autoroute	Lundi 18h00 Mercredi 16h	Mardi 18h Jeudi 18h	Mercredi 18h Vendredi 18h	à 14h à 15h45
4	Les autres usagers Réglementation	Lundi 18h00 Mercredi 16h	Mardi 18h Jeudi 18h	Mercredi 18h Vendredi 18h	à 14h à 15h45
5	Sécurité du passager / 1 ^{er} Secours Mécanique / Environnement	Lundi 18h00 Mercredi 16h	Mardi 18h Jeudi 18h	Mercredi 18h Vendredi 18h	à 14h à 15h45
6	Préparation examen code (BILAN)	Lundi 18h00 Mercredi 16h	Mardi 18h Jeudi 18h	Mercredi 18h Vendredi 18h	à 14h à 15h45

BUREAU DE PEZENAS
TOUS LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS
3 TESTS DE CODE
(D'EXAMEN BLANC)

● TEST 1 : à 14 H15 ● TEST 2 : à 15 H15 ● TEST 3 : à 16 H15



+

+

= Offert

La formation pratique commence par un test d'évaluation obligatoire permettant de fixer le plus précisément possible le nombre d'heures de conduite. Toutefois il faut comprendre que la progression de l'élève peut être freinée lorsque ce dernier rencontre des difficultés particulières (lenteur, stress, appréhension, nervosité) et donc peuvent allonger la durée de formation initialement prévue. La formation s'effectue en général en cours collectifs (maximum 3 élèves) sur des demi-journées de 3h30 environ chacune.

■ **Notre parc moto est composé :**

- De 3 YAMAHA MT03 (A2) + 1 MT07 (A2) + 1 YAMAHA MT07 (A)
- d' 1 KTM 125 Duke(A1) + 1 scooter 125 YAMAHA N-MAX (A1)

Pour la conduite en circulation chaque élève est relié à son formateur par radio.

■ **Nous mettons à votre disposition :**

- 1 pochette moto composée des fiches (parcours moto) pour vous préparer au plateau moto + du livret d'apprentissage.
- 1 assurance spécial élève pour vous protéger quelles que soient les responsabilités
- Pendant les leçons l'auto école «Le Feu Vert » vous fournit des bouteilles d'eau minérale.
- Chaque élève doit être obligatoirement équipé d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'une veste à manches longues, d'un pantalon long en toile forte et de chaussures résistantes.

Toutefois l'auto école « Le Feu Vert » peut vous fournir gratuitement casque, gants, chaussures moto et vêtements de pluie en cas d'intempéries.

PROGRAMME DE FORMATION MOTO

A) Sur le plateau (piste moto route de Paulhan à Lézignan la Cèbe)

➤ **Bases de conduite** : présentation de la moto, installation, démarrer s'arrêter, monter, rétrograder les vitesses, équilibre à allure lente, équilibre à allure normale, techniques de freinage, rétrogradage successif, incliner pour virer et tourner, démarrage en cote.

➤ **Préparation examen plateau** : maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, maîtrise de la moto à allure lente, maîtrise de la moto à allure normale, interrogation orale.

B) En circulation

- choisir sa position sur la chaussée, franchir des intersections et y changer de direction.
- circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- connaître les situations présentant des difficultés particulières.

TARIF FORFAITAIRE au 16 / 09 / 2024 (sauf changement de réglementation) *

EVALUATION DE DEPART

50 €

FORFAIT CODE - Cours de code illimités + frais d'inscription
 En auto école - 1 pochette pédagogique **280 €**
 valable 1an (avec 1 livre code + 1 livret de tests)
 - 1 programme Internet (PASSrousseau valable 6 mois)
 - 1 frais d'accompagnement à l'examen code

MODALITES DE PAIEMENT

- Versement comptant (escompte de 10 €)
- 2 fois sans frais (en 2 chèques)

FORFAIT CODE

(à domicile) - 1 pochette pédagogique (avec 1 livre code) + frais d'inscription
 Valable 6 mois - 1 programme Internet (PASS rousseau valable 6 mois) **130€**
 - 1 frais d'accompagnement à l'examen code

Pour les élèves ayant déjà le code : frais d'inscription

70 €

NIVEAU DE CONDUITE		COMPOSITION DU FORFAIT		Leçons de conduite COLLECTIVES * De 3h30 environ	Pochette moto	1 Frais accompagnement à l'examen	Pass Rousseau	Prix TTC A1 125 cm3	Prix TTC A2
1	Pour les élèves sachant bien conduire une moto			20 h minimum réparties en 6 demi-journées	1	1	1	680 €	730 €
2	Pour les élèves ayant peu ou jamais conduit une moto			30 h minimum réparties en 9 demi-journées	1	1	1	900 €	950 €

Pour la formation passerelle du passage A2 à la catégorie A, veuillez nous demander la documentation spécifique

Pour les élèves rencontrant des difficultés particulières possibilité de suivre :

- 1 leçon de conduite collective d'une demi-journée supplémentaire : 110 €
- 1 leçon de conduite individuelle d'une demi-journée supplémentaire : 160 €
- 1 heure de conduite individuelle supplémentaire : 60 € / 1 accompagnement à l'examen après 1 échec : 90 €

*TVA 20% Comprise

MODALITES DE PAIEMENT

- versement comptant (- escompte de 30 €)
- 50/50 (la moitié au début, le restant en milieu de formation)
- 4 fois sans frais (4 chèques)

En cas de litige Retrouvez toutes les informations sur le Médiateur de mobilians

en consultant son site www.mediateur-mobilians.fr

LES PIECES A FOURNIR

- 4 E. Photos (spécial permis) avec signature numérisée (agrée ANTS)**
(Chez un photographe ou photomaton agréé ANTS)
(Veuillez noter votre nom et prénom au dos d'une photo)
- 1 photocopie de la carte d'identité (en cours de validité)

recto
verso

(recto – verso sur le même coté de la feuille)
- 1 photocopie de l'attestation de recensement (si moins de 17 ans)
ou
1 photocopie du certificat individuel de participation à la défense
(si plus de 17 ans jusqu'à 25 ans)
- 1 justificatif de domicile (photocopie EDF ou document d'imposition – de 4 mois)
Attestation de l'hébergeant + photocopie carte d'identité de l'hébergeant
- 3 timbres poste au tarif en vigueur à 20g
- 1 adresse mail personnelle au candidat

POUR CEUX QUI POSSEDENT UNE AUTRE CATEGORIE DE PERMIS

- 1 photocopie du permis (recto – verso sur le même coté de la feuille)

recto
verso

POUR LES MINEURS

- 1 photocopie de la carte d'identité du parent qui signera le dossier d'inscription (recto – verso sur le même coté de la feuille)

recto
verso

 - si le nom est différent : 1 photocopie du livret de famille.
 - en cas de divorce : 1 photocopie du jugement justifiant de l'autorité parentale.
- 1 photocopie de l'ASSR 2ème niveau (pour les jeunes né(e) à partir du 01.01.1988)

POUR LES ETRANGERS

- 1 photocopie de la carte de séjour avec adresse identique à l'attestation de domicile (recto – verso sur le même coté de la feuille)

recto
verso
-

POUR LES MINEURS ETRANGERS.

- 1 photocopie du document de circulation.

PERMIS AM (option cyclomoteur)**Conditions d'inscription****TARIF AU 02/01/2025 TVA 20% Comprise**

- avoir 14 ans révolus

Pièces à fournir :

- une photocopie de l'ASSR 1^{er} niveau ou l'ASSR 2^{ème} niveau
- remplir l'autorisation parentale (pour les mineurs)
- 4 photos d'identité numérisée avec signature numérisée (agrée ANTS)
(Chez un photographe ou photomaton agréé ANTS) avec n°e photo
- 1 photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso)
- 1 photocopie de la carte d'identité du parent qui signera le dossier (recto-verso)
- 1 justificatif de domicile (photocopie EDF – de 4 mois ou document d'imposition)
ainsi qu'une lettre certifiant que l'élève habite chez l'hébergeant depuis plus de 4 mois.
 - si le nom est différent : 1 photocopie du livret de famille.
 - en cas de divorce : 1 photocopie du jugement justifiant de l'autorité parentale.
- 1 Photocopie de l'attestation de recensement (de 16 à 17 ans)
- ou 1 Photocopie du certificat de participation à la défense **JDC** (de 17 à 25 ans)
- 1 photocopie carte d'identité de l'hébergeant (recto-verso) si différent du parent

Inscription minimum 3 semaines à l'avance avec tous les documents.**Préparation à la conduite d'un cyclo (de 1h30 à 2h00) 45 €**

Cette formation permet aux élèves ayant très peu ou pas du tout conduit de cyclomoteur (moins de 3 heures d'expérience ou environ 50 km parcourus) d'acquérir les bases leur facilitant la formation obligatoire et collective. Cette partie comprend :

Le prêt du cyclo + 1h30 de conduite en individuelle ou 2h00 en collectif.

Formation obligatoire au PERMIS AM (8h00) 220 €

Pour les élèves ayant déjà conduit un cyclomoteur plus de 3 heures, sachant démarrer, lancer le véhicule à 40 km/h, incliner pour tourner et virer, s'arrêter, avec une bonne manipulation du cyclomoteur. Cette partie comprend :

Le prêt du cyclo

- + 8 heures de conduite collectives* (en 2 demi-journées de 4H00)
- + le guide pratique du cyclo, + l'assurance spéciale élève,
- * (les personnes désirant une formation individuelle : supplément de 60 €/demi-journée)

Equipement obligatoire (à fournir par le candidat) ou prêté par l'auto école

- 1 casque homologué,
- 1 paire de gants,
- 1 veste à manches longues,
- 1 pantalon en toile forte (jeans),
(pas de survêtement de sport)
- chaussures résistantes

Toutefois, l'école de conduite peut prêter gratuitement aux élèves qui n'en possèdent pas : casque, gants, vêtements de pluie.

Programme d'initiation au cyclomoteur**Formation facultative (2h00) (hors circulation)**

- Évaluation en salle sur l'apprentissage du « Guide pratique du cyclo »,
- Présentation du cyclo :
(position de conduite, commandes et accessoires, béquiller, débéquiller)
- Manipulation du cyclo à allure lente :
(départ-arrêt, équilibre et trajectoire)
- Manipulation du cyclo à allure normale :
(dosage de l'accélérateur, dosage du freinage)

Formation obligatoire (8h00) en 2 demi-journées**1^{ère} demi-journée :****0H30 EVALUATION EN SALLE**

- Connaissances de l'élève portant sur l'apprentissage du « Guide pratique du cyclo », et sur la manipulation du cyclomoteur

0H30 DE THEOTIE EN SALLE

- échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite
- connaître le code de la route.

2H00 DE PLATEAU

- manipulation du cyclo à allure lente :
(slalom entre des cônes)
- manipulation du cyclo à allure normale :
(freinage d'urgence, évitement d'obstacles)

1H00 DE CIRCULATION

- première approche de la circulation sur route

2^{ème} demi-journée : circulation ville/route**3H00 DE CIRCULATION EN VILLE**

- Connaître les règles de circulation
- choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection et y changer de direction.
- circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- connaître les situations présentant des difficultés particulières.

1H00 DE SENSIBILISATION AUX RISQUES ROUTIERS.

- théorie en salle en présence, pour les élèves mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal
- **Validation du PERMIS AM (sous réserve que tous les objectifs aient été atteints).
après signature de l'élève + du parent + de l'auto-école.**



*une formation de qualité
pour une meilleure sécurité*

En cas de litige Retrouvez toutes les informations sur le Médiateur de mobiliens en consultant son site www.mediateur-mobiliens.fr

Ecole de conduite

Agrément n° 0203400690

LE FEU VERT

Permis AM n°97/034/0043

04.67.98.83.54

24, av. Aristide Briand 34120 Pézenas

BREVET DE SECURITE ROUTIERE

PERMIS AM (option cyclomoteur)

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

2025



Le PERMIS AM, c'est quoi ?

Le brevet de sécurité routière correspond à la catégorie AM du permis de conduire exigé par le code de la route pour conduire un cyclomoteur avec la formation option cyclomoteur.

ou une voiturette sans permis (VSP) avec la formation option quadricycle léger

Il a été mis en œuvre en 1997 car le nombre d'adolescents victimes d'accidents de cyclomoteur ne cessait de croître pour différentes raisons : technologie des engins plus complexe, circulation plus dense, fonction à la fois utilitaire et ludique...

Il est un des moments privilégiés du continuum éducatif à la sécurité routière qui doit commencer le plus tôt possible et se poursuivre tout au long de la vie.

A quoi sert le PERMIS AM ?

A conduire :

- un cyclomoteur à partir de 14 ans, puis quel que soit l'âge, (formation sur cyclo)
- une voiturette (quadricycle léger à moteur) à partir de 14 ans, puis quel que soit l'âge. (formation sur voiturette)

Cette mesure s'applique uniquement aux personnes qui sont nées à partir du 1er janvier 1988.

Auto Ecole Le Feu Vert



Conduire un **cyclomoteur** ou un quadricycle léger, nécessite le **permis AM** si vous êtes né(e) après le 31 décembre 1987. Nous vous proposons cette formation en **8h** dès **14 ans**.



Organisation de la formation:

Préparation à la conduite d'un cyclo, 2h (facultative)

- Évaluation en salle sur l'apprentissage du « Guide pratique du cyclo »,
- Présentation du cyclo : position de conduite, commandes et accessoires, béquiller, débéquiller
- Manipulation du cyclo à allure lente : départ-arrêt, équilibre et trajectoire
- Manipulation du cyclo à allure normale : dosage de l'accélérateur, dosage du freinage

Formation 8h en 2 demi-journées (obligatoire)

1^{ère} demi-journée :

0H30 Évaluation en salle

- Connaissances de l'élève portant sur l'apprentissage du « Guide pratique du cyclo », et sur la manipulation du cyclomoteur

0H30 De théorie en salle

- Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite
- Connaître le code de la route.

2H00 De plateau

- Manipulation du cyclo à allure lente : slalom entre des cônes
- Manipulation du cyclo à allure normale : freinage d'urgence, évitement d'obstacles

1H00 De circulation

Première approche de la circulation sur route

2^{ème} demi-journée : circulation ville/route

3H00 De circulation en ville

- Connaître les règles de circulation
- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection et y changer de direction.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

1H00 De sensibilisation aux risques routiers.

- Théorie en salle en présence, pour les élèves mineurs, de l'un des parents ou du représentant légal
- Validation du PERMIS AM (sous réserve que tous les objectifs aient été atteints après signature de l'élève + du

parent + de l'auto-école).

Consulter nos tarifs

(<https://www.autoecolefeuvevert.com/contact.html>)

**Une formation de qualité
pour une meilleure sécurité**



©Copyright 2025 par Auto Ecole Le Feu Vert

Mentions légales ([mentions-legales.html](#)) Création : Auto Ecole (<https://www.auto-ecole.info>) info & Orata (<https://www.orata.com>)

☎ 04 67 98 83 54 (tel:0467988354)

✉ Nous contacter par mail (<https://www.autoecolefeuvert.com/contact.html>)  

Auto Ecole Le Feu Vert



Le **permis A1** dit "permis 125", permet de conduire une **moto légère** ou un 3 roues d'une **puissance de 15 kW maximum**. Pour passer le permis A1, vous devez avoir au moins **16 ans** et obtenue le **code moto (ETG)**.





Programme de la formation (20h minimum):

1) Sur le plateau (piste moto route de Paulhan à Lézignan la Cèbe)

➤ Bases de conduite : Présentation de la moto, installation, démarrer s'arrêter, monter, rétrograder les vitesses, équilibre à allure lente, équilibre à allure normale, techniques de freinage, rétrogradages successifs, incliner pour virer et tourner, démarrage en côte.

➤ Préparation examen plateau : Maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, maîtrise de la moto à allure lente, maîtrise de la moto à allure normale, interrogation orale

2) En circulation

- Choisir sa position sur la chaussée, franchir des intersections et y changer de direction.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

Consulter nos tarifs

(<https://www.autoecolefeuvert.com/contact.html>)

Grille d'évaluation au permis moto :

0 : la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

1 : la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

2 : la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

3 : la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie								
			+1					
Total général								

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

Minimum 21 points

Une formation de qualité pour une meilleure sécurité



©Copyright 2025 par Auto Ecole Le Feu Vert

Mentions légales (mentions-legales.html) Création : Auto Ecole (<https://www.auto-ecole.info>) info & Orata (<https://www.orata.com>)

☎ 04 67 98 83 54 (tel:0467988354)

✉ Nous contacter par mail (<https://www.autoecolefeuvert.com/contact.html>)  

Auto Ecole Le Feu Vert



Le **permis A2** permet de conduire une moto d'une **puissance n'excédant pas 35 kW** . Pour passer le permis A2, vous devez avoir au moins **18 ans** et obtenu le **code moto (ETG)**





Programme de la formation (20h minimum):

1) Sur le plateau (piste moto route de Paulhan à Lézignan la Cèbe)

➤ Bases de conduite : Présentation de la moto, installation, démarrer s'arrêter, monter, rétrograder les vitesses, équilibre à allure lente, équilibre à allure normale, techniques de freinage, rétrogradages successifs, incliner pour virer et tourner, démarrage en cote.

➤ Préparation examen plateau : Maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, maîtrise de la moto à allure lente, maîtrise de la moto à allure normale, interrogation orale

2) En circulation

- Choisir sa position sur la chaussée, franchir des intersections et y changer de direction.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

Consulter nos tarifs
 (https://www.autoecolefeuvert.com/contact.html)

Grille d'évaluation au permis moto :

0 : la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

1 : la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

2 : la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

3 : la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque			
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer	E	0	1	2	3			
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes	0	1	2	3				
Appréhender la route								
Prendre l'information	0	1	2	3				
Adapter son allure aux circonstances	0	1	2	3				
Appliquer la réglementation	0	1	2	3				
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers	0	1	2	3	0	0	0	
Partager la chaussée	0	1	2	3	0,5	0,5	0,5	
Maintenir les espaces de sécurité	0	1	2	3	1	1	1	
Sous-totaux								
Courtoisie			+1					
Total général								

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

Minimum 21 points

**Une formation de qualité
 pour une meilleure sécurité**



©Copyright 2025 par Auto Ecole Le Feu Vert

Mentions légales (mentions-legales.html) Création : Auto Ecole (<https://www.auto-ecole.info>) info & Orata (<https://www.orata.com>)

☎ 04 67 98 83 54 (tel:0467988354)

✉ Nous contacter par mail (<https://www.autoecolefeuvert.com/contact.html>)  

Auto Ecole Le Feu Vert



Pour obtenir le **permis A**, vous devez détenir le **permis A2** depuis **au moins 2 ans** et suivre une formation complémentaire. Nous vous proposons cette formation en **7h**.





Organisation de la formation en deux demi journée :

1^{ere} demi journée:

Partie théorique (1h30)

Présentation : les élèves sont amenés à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto

Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentologie, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs. Les sanctions.

Partie pratique sur plateau hors circulation (2h00)

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

- mouvements et positionnements du regard
- mouvements et positionnements de la tête et du corps
- comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices

Explications et travail sur le freinage :

- utilisation du frein avant et du frein arrière de façon dissociée
- utilisation du frein avant et du frein arrière de façon concomitante
- explications sur le transfert des masses

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

2^{eme} demi journée :

Partie théorique (0h30)

Rappel des règles de circulation, du comportement avec les autres usagers.

Utilisation de la grille d'audit de conduite

Partie pratique en circulation (3h00)

(Pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée). Avec un maximum de 4 élèves

- L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

Chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.

Clôture de la formation, échanges.

Consulter nos tarifs
(<https://www.autoecolefeuvvert.com/contact.html>)

Une formation de qualité

pour une meilleure sécurité



©Copyright 2025 par Auto Ecole Le Feu Vert

Mentions légales (mentions-legales.html) Création : Auto Ecole (<https://www.auto-ecole.info>) info & Orata (<https://www.orata.com>)

☎ 04 67 98 83 54 (tel:0467988354)

✉ Nous contacter par mail (<https://www.autoecolefeuvert.com/contact.html>)  

Auto Ecole Le Feu Vert



Vous pouvez obtenir le **permis A1 à partir d'un permis B** : Après **2 ans de permis B** et une formation complémentaire. Nous vous proposons cette formation en **7h**.





Organisation de la formation :

Formation préparatoire 2h30 (facultative):

Adaptée aux élèves ayant jamais conduit de moto à vitesses.

30min de théorie + 2h de plateau

Formation obligatoire 7h :

Sur 2 demi-journées

3h30 de plateau (dont 1h30 de théorie)

3h30 de circulation (dont 0h30 de théorie)

*Validation de l'attestation A1 sous réserve que toutes les compétences ont été acquises

Consulter nos tarifs
(<https://www.autoecolefevert.com/contact.html>)

Une formation de qualité pour une meilleure sécurité



©Copyright 2025 par Auto Ecole Le Feu Vert
Mentions légales ([mentions-legales.html](#)) Création : Auto Ecole (<https://www.auto-ecole.info>) info & Orata (<https://www.orata.com>)